

02 mar 2017 -12:19

La Douane belge saisit 96 palettes de bière

Le vendredi 24 février, les services de Douane d'Ostende ont saisi 3 véhicules contenant 96 palettes de bière.

L'équipe de douane d'Ostende a repéré sur la E40, à hauteur de Middelkerke, en direction de la France, 3 camions sans inscription qui roulaient les uns après les autres.

Il s'agissait de camions bulgares avec des remorques du même pays. Les chauffeurs étaient de nationalité roumaine.

Chaque véhicule contenait 32 palettes de bières diverses, c'est-à-dire des chargements de différentes marques de bière avec un total de 96 palettes.

D'après les documents, les biens sont originaires de Bulgarie mais les conducteurs prétendent avoir reçu le chargement en Allemagne. La destination finale était Le Havre en France. Les biens et les camions ont été saisis.

Au total, ces marchandises saisies représentent 75.000 euros d'accises, d'accises spéciales, de taxe sur les emballages et d'amende.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be